



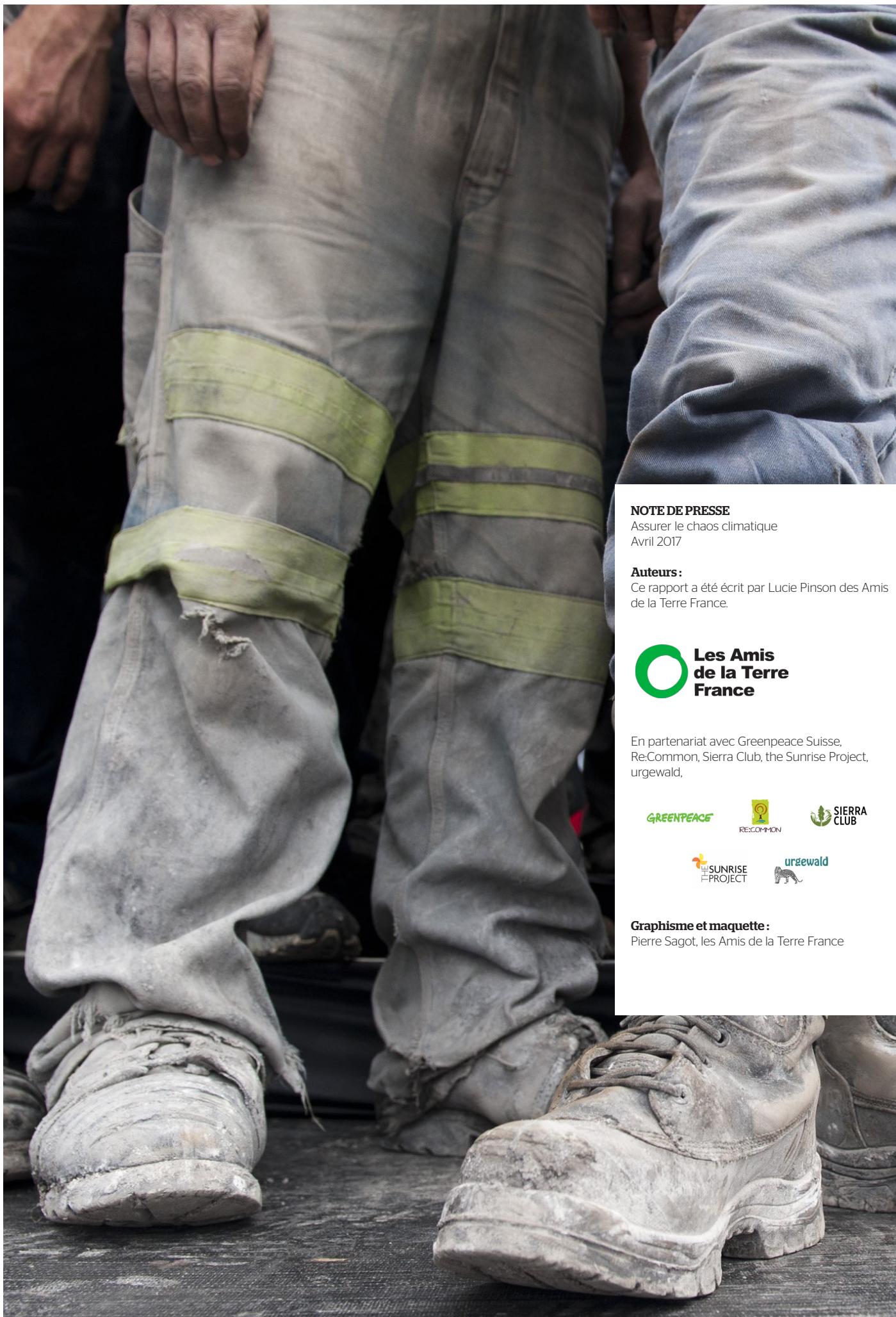
NOTE de presse

ASSURER LE CHAOS CLIMATIQUE

AVRIL 2017



**Les Amis
de la Terre
France**



NOTE DE PRESSE

Assurer le chaos climatique
Avril 2017

Auteurs :

Ce rapport a été écrit par Lucie Pinson des Amis de la Terre France.



En partenariat avec Greenpeace Suisse, Re:Common, Sierra Club, the Sunrise Project, urgewald,

GREENPEACE



Graphisme et maquette :

Pierre Sagot, les Amis de la Terre France



« Le changement climatique pose un défi immense à l'humanité et les assureurs ont un rôle central à jouer pour aider la société à s'adapter à ses impacts et à les atténuer »¹

INSURANCE EUROPE

Nous attendons des sociétés d'assurance qu'elles nous protègent des risques de demain, des maladies, des accidents ou encore des catastrophes naturelles. Et c'est bien ce devoir de protection que les grandes sociétés d'assurances mettent au centre de leur stratégie de marketing.

« *Vous pouvez compter sur nous* » affirme AXA, la plus grande société d'assurance au monde, d'origine française, auquel son concurrent allemand Allianz répond « *vous pouvez nous faire confiance* ». Quant au britannique Aviva, il promet à ses clients de « *prendre soin de ce qui est important* ».

Les sociétés d'assurance sont les gestionnaires ultimes des risques de notre société. Et pourtant, aussi étrange que cela puisse paraître, trop peu d'acteurs de la société civile se sont jusqu'à présent demandé comment les assurances répondaient au plus grand risque auquel nous faisons collectivement face, le réchauffement de la planète, et à ses conséquences : tempêtes, inondations ici et sécheresses là-bas, montée du niveau de la mer, destruction massive des écosystèmes, famine généralisée, nouvelles épidémies, etc..

« IL EST IMPOSSIBLE D'ÊTRE ASSUREUR ET CLIMATOSCEPTIQUE »

déclarait Sylvain Vanston, en charge de la responsabilité d'entreprise chez AXA lors d'une interview à Libération le 2 septembre 2016². Et comme le président du Conseil de stabilité financière, Mark Carney, aime à le rappeler, les sociétés d'assurance ont tout intérêt à contribuer à la réduction des gaz à effets de serre. Dans son discours fondateur prononcé, peu avant la COP21, au siège de l'assureur Lloyd's à Londres, sur la "tragédie des horizons", il soulignait que les assureurs sont les seules institutions financières exposées aux trois catégories de risques financiers liés au changement climatique : les risques physiques liés aux impacts du réchauffement, les risques de responsabilité juridique et les risques économiques liés à la transition bas carbone³.

Alors les sociétés d'assurance agissent-elles pour prévenir les risques climatiques, en excluant par exemple de leurs clients ceux qui refusent de prendre le chemin de la transition énergétique ? Ou au contraire, permettent-elles toujours à des projets nocifs pour le

climat de voir le jour en couvrant leurs risques et ceux de leurs promoteurs ? Et investissent-elles l'argent qu'elles gèrent dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables ou le dirigent-elles toujours vers les industries des énergies fossiles, très émettrices de CO₂ ?

Aux Amis de la Terre France, nous avons mené l'enquête aux côtés de nos partenaires internationaux Greenpeace Suisse, Re:Common, Sierra Club, the Sunrise Project, urgewald, en nous penchant sur les deux facettes des assureurs : leur métier d'assureur d'un côté et leur activité de gestion d'actifs et d'investisseur de l'autre. Et rien de mieux pour juger de leur rôle, positif ou négatif dans la lutte contre les changements climatiques, que de passer au crible leurs relations avec les entreprises des énergies fossiles et en particulier avec l'industrie du charbon.

Car un an et demi après l'adoption de l'Accord de Paris, l'industrie du charbon demeure une des plus grandes menaces pour la planète et l'humanité. Toute nouvelle centrale à charbon est incompatible avec l'objectif de limiter le réchauffement de la planète en-dessous de 1,5°C, et même de 2°C⁴. Pourtant, plus de 1000 nouvelles centrales à charbon sont toujours prévues dans les prochaines années⁵.

Cette note s'appuie sur une analyse menée par le cabinet néerlandais Profundo pour dresser un état de l'exposition aux énergies fossiles, côtés assurantiel et investissement, des 15 plus grands groupes d'assurance et de réassurance européens non spécialisés dans l'assurance vie ou la maladie. Trois groupes français sont couverts, Covéa (GMF, MAAF et MMA), le réassureur Scor et le géant de l'assurance AXA.

Et c'est sur les pratiques de ce dernier que nous avons voulu nous arrêter en analysant ses engagements adoptés depuis 2015 et en identifiant les étapes qu'il lui reste à parcourir afin de devenir un acteur au service de la transition énergétique et non un moteur de la crise climatique.

¹ Insurance Europe est une association professionnelle à laquelle appartient la Fédération française de l'assurance.

² https://www.google.fr/search?q=impossible+d%27etre+assureur+et+climato+sceptique&ie=utf-8&oe=utf-8&client=firefox-b&gfe_rd=cr&ei=gQH3WLXqJlJUXsPUTNAG

³ <http://www.bankofengland.co.uk/publications/Pages/speeches/2015/844.asp>

⁴ The Coal Gap: planned coal-fired power plants inconsistent with 2°C and threaten achievement of INDCs December, 1st, 2015, Climate Action Tracker; Boom & Bust - Tracking the Global Coal Plant Pipeline, March 2016, Greenpeace, Sierra Club and CoalSwarm

⁵ Global Coal Plant Tracker

LE DEVOIR

DE PROTECTION A L'ÉPREUVE DU CLIMAT

Les aléas climatiques et catastrophes naturelles se multipliant, les assurances sont appelées à adapter leurs offres aux risques émergents en proposant de nouvelles couvertures et en incitant leurs clients à adopter des comportements vertueux. Mais malheureusement, elles tardent dangereusement à agir du côté de la prévention des risques de grande échelle. Se pose notamment question de la légitimité d'assurer les entreprises qui continuent de développer de nouveaux projets d'énergies fossiles et de couvrir les risques de ces mines, raffineries et centrales thermiques au gaz et au charbon qui contribueront à aggraver la situation climatique. Alors que le monde a déjà franchi la barre des 1°C de réchauffement, il apparaît non seulement immoral de protéger les responsables de risques qui menacent l'humanité toute entière mais c'est aussi incohérent avec leurs engagements en faveur du climat et notamment, pour nombreux d'entre eux, avec leur signature de l'Appel de Paris⁶. Pourtant, à ce jour et parmi les 15 sociétés européennes analysées, seuls Axa, Swiss Re et Ergo ont pris des engagements d'exclusion des énergies fossiles de leurs services d'assurances, et ces mesures restent limitées à des pans très réduits de ces secteurs.



MÊME LES ÉNERGIES FOSSILES ONT BESOIN D'UNE ASSURANCE

Toutes les entreprises de tous les secteurs de l'économie dépendent des assurances pour leurs activités. Les industries des énergies fossiles ne font pas exception. Sans assurance, Total ne pourra pas continuer d'explorer de nouveaux gisements d'hydrocarbures ; Adani ne pourra pas construire sa mine de charbon Carmichael qui menace la Grande Barrière de corail, ni NTPC sa centrale à charbon à Rampal près de la plus grande mangrove au monde au Bangladesh ; et même le projet d'oléoduc de sables bitumineux Keystone XL relancé par l'administration Trump ne pourra pas voir le jour si les sociétés d'assurance décident de respecter l'Accord de Paris.

Autrement dit, **si les entreprises des énergies fossiles continuent d'extraire toujours plus d'hydrocarbures, en contradiction avec l'obligation climatique de laisser au moins plus des deux tiers des réserves déjà connues sous le sol, et de construire de nouvelles centrales thermiques ou raffineries bien que toute nouvelle infrastructure carbonée est depuis le début de l'année 2017 incompatible avec un scénario 2°C, c'est notamment grâce aux sociétés d'assurance qui leur fournissent différents services.**

En plus des couvertures générales aux entreprises, les sociétés d'assurance interviennent en amont des projets en assurant par exemple les risques liés à leur financement ou à leur construction (par exemple, le défaut d'un constructeur ou le retard dans le lancement du projet). Puis, des assurances sont nécessaires pour protéger les infrastructures, mais aussi les travailleurs et même les administrateurs et dirigeants dont la responsabilité civile et aussi environnementale peut être engagée dans plusieurs cas – violation des lois et réglementations, non prévention des pollutions, etc.

« LA LIGNE D'HORIZON DE NEW YORK EST LE RÉSULTAT DES ASSUREURS. CE SONT EUX QUI ONT VRAIMENT CONSTRUIT CETTE VILLE. SANS ASSURANCE, IL N'Y AURAIT PAS DE GRATTE-CIEL. AUCUN INVESTISSEUR NE FINANCERAIT DES BÂTIMENTS QU'UN SEUL MÉGOT DE CIGARETTE POURRAIT TOULEMENT BRÛLER »

HENRY FORD, DÉBUT 20^{ÈME} SIÈCLE.

A QUAND UNE PRISE DE CONSCIENCE DES ASSUREURS ?

Depuis 2015, 24 grandes banques internationales ont réduit voire mis un terme à certains types de financements au charbon⁷. A l'opposé, rien ou presque ne s'est passé du côté des assureurs depuis que le monde a reconnu qu'il fallait tendre vers un réchauffement du globe de 1,5°C maximum. Ergo et Swiss Re refusaient déjà avant la COP21 d'assurer tout projet de forage en Arctique et Swiss Re excluait aussi les nouveaux projets d'extraction de sables bitumineux, – à noter que les entreprises qui portent ces projets ne sont, elles, pas inquiétées.

Mais au-delà de ces mesures d'exclusion très insuffisantes pour répondre à l'urgence climatique, c'est presque comme si l'Accord de Paris n'avait pas été adopté. **Après, comme avant Paris, les 12 sociétés d'assurance analysées soutiennent toujours la construction de nouveaux projets d'énergies fossiles et font porter sur la collectivité des risques bien supérieurs à ceux dont ils protègent leurs clients.**

En France, 2015 aura aussi été marquée par une opposition flagrante entre les banques françaises qui ont toutes fait des avancées importantes sur leur cœur d'activité, à savoir le financement⁸, et les assurances qui se sont dans le meilleur des cas focalisées sur leurs investissements mais ont ignoré leur fonction principale qui est l'assurance.

Il aura fallu deux ans à AXA pour compléter son engagement annoncé en mai 2015 de désinvestissement des entreprises exposées à plus de 50% au charbon d'une exclusion de ces mêmes entreprises de ses services d'assurance multirisques⁹. S'il faut reconnaître qu'AXA est le premier assureur à annoncer publiquement une telle mesure, il est regrettable que ces deux années n'aient pas été mises à profit pour relever l'ambition de ce seuil de 50%. De plus, à noter qu'AXA est loin de répondre à la première urgence, à savoir empêcher la construction de nouvelles centrales à charbon. Il aurait fallu pour cela exclure tous ces nouveaux projets de ses soutiens à défaut d'exclure dès maintenant un plus grand nombre de producteurs d'électricité à partir de charbon.

Loin de s'inscrire dans une démarche d'arrêt progressif de ses soutiens à l'ensemble des énergies fossiles, AXA juge comme stratégique les secteurs de la pétrochimie, du gaz et de sa liquéfaction et re-gazéification, et compte donc s'y développer¹⁰. Non seulement les sociétés d'assurance doivent s'engager à ne plus assurer de nouveaux projets fossiles, mais elles doivent aussi couper leurs soutiens aux entreprises actives dans les secteurs du charbon et des énergies non conventionnelles.

6 De nombreux assureurs ont signé le «Paris Pledge for Action», dont notamment Allianz, Aviva, AXA, Generali, Munich Re, Swiss Re, Scor. <http://www.parispledgeforaction.org/whos-joined/>

7 Politique disponible à https://www-axa.com/cdn.axa-contento-118412.eu/www-axa.com/%2F803065f4-200e-4d5f-ae5e-93a716b8e2d9_axa_coal_policy_201704.pdf

8 <http://coalbanks.org/#txt>. Bank moves out of coal, vu le 23 mars 2017

9 Toutes les banques françaises ont mis un terme à leurs financements directs aux nouveaux projets de mines et centrales à charbon et toutes ont réduit leurs soutiens aux entreprises du secteur

10 AXA Corporate Solutions, "Energy & Chemicals" <https://www.axa-corporatesolutions.com/energy-and-chemicals?lang=fr>, vu en février 2017



« UNE AUGMENTATION DE 2°C DE LA TEM-
PÉRATURE MOYENNE DANS LE MONDE
PEUT ENCORE ÊTRE ASSURABLE, MAIS
CE QUI EST CERTAIN, C'EST QU'UNE
HAUSSE DE 4°C NE L'EST PAS. »¹¹

HENRI DE CASTRIES, EX PDG D'AXA.

LES ASSUREURS AUSSI MENACÉS PAR LES RISQUES CLIMATIQUES

Les sociétés d'assurance sont censées nous protéger du risque climatique mais il est aussi dans leur intérêt de prévenir les risques des impacts des changements climatiques.

Car l'augmentation en nombre et en densité des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les orages et les inondations entraînent des coûts croissants pour les assureurs. **La moyenne annuelle est passée d'environ 10 milliards de dollars dans les années 80 à environ 50 milliards de dollars au cours de la dernière décennie¹². En 2016, elles s'élevaient à 175 milliards de dollars principalement en raison d'orages de plus en plus puissants et un nombre exceptionnellement élevé d'inondations sévères¹³.**

Si les assureurs pourront pendant un temps répercuter la hausse des coûts des sinistres sur les primes demandées à leurs clients, une croissance exponentielle de ces coûts rendrait l'amortissement des pertes subies d'une année sur l'autre de plus en plus difficile et contraindrait les assureurs à relever leurs primes à des niveaux dissuasifs pour leurs clients, menaçant de fait la viabilité économique de leurs activités.

Le cercle est également vicieux car c'est grâce à leurs investissements que les assurances financent leurs activités et amortissent leurs pertes côté assurance. Or, à l'heure actuelle, en l'absence de politique forte de gestion des risques climatiques, et notamment de mesures d'exclusion des secteurs des énergies fossiles de leur univers d'investissement, les sociétés d'assurance ne sont pas à l'abri des « actifs bloqués » et pourraient aussi voir la valeur de leurs investissements chuter.

« NON CONTRÔLÉ, LE CHANGEMENT CLIMATIQUE [...] RENDRA D'IMPORTANTES PARTIES DE L'ÉCONOMIE NON ASSURABLE ET RÉDUIRA NOTRE MARCHÉ POTENTIEL ».

AVIVA¹⁴

De plus, un emballement du climat rendrait très difficile les calculs de probabilité des risques effectués aujourd'hui en amont par les sociétés d'assurance afin d'estimer les primes correspondantes à chaque assurance. Comme le note Standards & Poor's, « le changement climatique peut également entraîner une augmentation soudaine du risque et la volatilité des pertes météorologiques si certains points de basculement sont atteints, comme par exemple la fonte de la couche de glace du Groenland »¹⁵.

Les risques à grande échelle qui se multiplient aujourd'hui pourraient atteindre les limites de l'assurabilité : difficiles à appréhender et donc à anticiper, les sociétés d'assurance ont du mal à évaluer leurs conséquences éventuelles. C'est également le cas pour les entreprises des énergies fossiles : intrinsèquement créatrices de risques dont les conséquences sont de plus en plus imprévisibles, et la volatilité de leurs actifs étant amenée à augmenter, comment prévoir les risques auxquels ses entreprises sont exposées ?

Qu'en est-il également du risque de réputation qui plane sur les sociétés d'assurance qui continuent de soutenir via leurs activités d'assurance mais aussi via leurs investissements les entreprises des énergies fossiles ? **Les assurés ne risquent-ils pas demain de se tourner vers des assureurs qui ont pris des mesures fortes pour les protéger, non seulement en aval en leur proposant des couvertures adaptées aux nouveaux enjeux, mais aussi en amont en ayant coupé leurs soutiens aux entreprises des énergies fossiles ?**

LES NOUVEAUX RISQUES DE RESPONSABILITÉ

En plus des risques physiques qui pèsent sur les sociétés d'assurance, celles-ci vont être de plus en plus amenées à couvrir des dommages imputables à leurs clients, notamment à ceux ayant souscrit une assurance responsabilité environnementale. **Que leurs clients n'atténuent pas les impacts de leurs activités sur l'environnement et le climat, ne respectent pas de nouvelles réglementations, ou rejettent leur responsabilité dans des pollutions ou dommages à l'environnement, de telles réclamations peuvent avoir de sérieuses conséquences économiques sur les assureurs.**

Un cas d'étude aujourd'hui est l'affaire qui oppose l'entreprise américaine Duke à pas moins de 30 sociétés d'assurances, dont fait partie AXA. Le producteur d'électricité américain est accusé par la justice américaine de graves pollutions des sols et des nappes phréatiques suite à une mauvaise gestion des cendres de charbon. Ces cendres qui constituent les restes ou déchets de la production d'électricité à partir de charbon contiennent de forts taux de métaux lourds, dont de l'arsenic, du mercure et du plomb, et sont très dangereux pour la santé et l'environnement. En février 2014, un tuyau d'évacuation des eaux pluviales qui passait sous le bassin de cendres de la centrale de a lâché, entraînant un déversement de 39000 tonnes de cendres dans la rivière Dan River. Suite à cela, Duke a non seulement été reconnu coupable de violations de la loi américaine sur la protection de l'eau mais a été requis, en vertu d'une autre loi sur la gestion des cendres de charbon, de nettoyer les bassins de cendres de 7 centrales à charbon. Le coût de dépollution atteint déjà les 725 millions de dollars mais pourrait monter jusqu'à 4,5 milliards de dollars. Et aujourd'hui, Duke menace de poursuivre ces 30 sociétés d'assurance au motif qu'elles refuseraient de payer pour le nettoyage des sites alors que Duke s'est acquitté du versement de toutes ses primes et serait donc éligible à une pleine couverture des dommages causés¹⁶.



Fuites de cendres de charbon au bassin de Dan River géré par Duke Energy

¹¹ <http://www.leparisien.fr/economie/business/special-cop21-un-monde-plus-chaud-de-4-degrees-sera-impossible-a-assurer-selon-le-pdg-d-axa-30-11-2015-5326047.php>

¹² https://www.munichre.com/site/mram/get/documents_E-1959049670/mram/assetpool_munichreamericawrap/PDF/2014/MunichRe_III_NatCatWebinar_01072015wp.pdf

¹³ http://media.swissre.com/documents/sigma2_2017_fr.pdf

¹⁴ Aviva's strategic response to climate change, July 2015, p. 14

¹⁵ S&P Global Market Intelligence, Insurers May Anticipate A Smooth Road Ahead On Climate Change, But Their View Could Be Restricted, November 16, 2015

¹⁶ <https://news.duke-energy.com/releases/duke-energy-seeks-insurance-money-to-help-offset-coal-ash-costs>

INVESTIR

POUR UN MONDE A 1.5°C ET NON 4°C

Les sociétés d'assurance n'assurent pas seulement les risques, elles comptent également parmi les plus importants propriétaires d'actifs de l'économie mondiale et donc parmi les premiers investisseurs au monde. Gérant pour leur compte ou pour des tiers 29 trilliards de dollars¹⁷, soit environ un tiers de tous les actifs sous gestion à l'échelle mondiale, elles ont entre leurs mains un énorme levier d'action : elles peuvent investir cet argent dans les énergies du passé ou au contraire le diriger vers les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. Prendre des engagements en faveur des secondes ne suffira pas et il est indispensable qu'elles suivent le mouvement déjà adopté par 705 investisseurs institutionnels qui se sont engagés à désinvestir pour un montant de 5,45 trilliards de dollars des énergies fossiles¹⁸.



AXA, 2^{ÈME} INVESTISSEUR EUROPÉEN DANS LES FOSSILES

D'après des données inédites collectées par le cabinet néerlandais Profundo, les 15 plus grandes sociétés d'assurance et de réassurance européennes détenaient ensemble au moins 130 milliards de dollars d'actifs investis dans les énergies fossiles, d'après les dernières données disponibles en date de la recherche.

AXA arrive en deuxième place avec 34 milliards de dollars investis dans les énergies fossiles, derrière Allianz (59 mrd) et devant Aviva (14 mrd). Ces trois assurances comptent à elles trois pour plus de 80% de tous les investissements dans les énergies fossiles trouvés lors de la recherche menée par Profundo. Les autres acteurs français, Covéa et Scor sont loin derrière et, avec respectivement 290 millions et 170 millions de dollars d'investissements dans les énergies fossiles, et ne figurent pas dans les 10 premiers investisseurs sélectionnés.

Pour chaque client d'AXA, c'est environ 320 dollars qui sont investis en grande partie avec leur argent - les primes collectées - dans les entreprises des énergies fossiles.

A noter que ces montants sont conservateurs et que les 130 milliards trouvés ne représentent qu'une partie des investissements totaux des sociétés d'assurance européennes dans les énergies fossiles. Y sont comptés les investissements en obligations (91 mrd) et en actions (39,8 mrd), mais non la totalité en raison du manque de transparence sur ce type de placement. De plus, les sociétés d'assurance détiennent des actifs dans des fonds d'investissements sans aucun doute exposés aux énergies fossiles. Mais ces fonds n'offrant que très peu de transparence sur leurs investissements, Profundo n'a pas pu déterminer leur degré d'exposition aux énergies fossiles.

Ont été considérés comme étant des investissements dans les énergies fossiles ceux détenus dans les entreprises classées comme étant actives dans les secteurs de l'extraction, du pétrole et du gaz et de la production d'électricité.

17 Montant des actifs gérés en 2014
18 <https://gofossilfree.org/commitments/>, vu le 18 mars, 2017

CLASSEMENT DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES EUROPÉENNES SELON LE MONTANT DE LEURS INVESTISSEMENTS DANS LES ÉNERGIES FOSSILES (EN MILLIARD DE \$)

Source : rapport Profundo, Avril 2017

La méthodologie complète et l'ensemble des résultats de la recherche sont disponibles en anglais sur le site www.unfriendcoal.com.

Société d'assurance	Investissements totaux dans les énergies fossiles	% des énergies fossiles dans les investissements analysés
Allianz	59.03	6.56 %
AXA	34.34	8.79 %
Aviva	13.99	11.85 %
Chubb	5.25	11.53 %
DZ Bank	4.30	5.62 %
Swiss Re	3.97	11.21 %
Zurich	3.69	9.09 %
Generali	2.53	9.98 %
Munich Re	2.17	7.99 %
Talanx	0.65	9.71 %
Mapfre	0.35	9.95 %
Covéa	0.29	5.51 %
SCOR	0.17	4.74 %
Lloyd's of London	0.01	2.19 %
Unipol		
Total	130.74	7.79%

AXA STOPPÉ DANS LES STARTING-BLOCKS

Pour beaucoup, AXA s'est positionné en leader en 2015 en étant le premier investisseur français à annoncer en mai son intention de se désinvestir des entreprises exposées à plus de 50% dans le charbon pour un montant total de 500 millions d'euros¹⁹. Mais déjà bien avant lui, le fonds de pension et société d'assurance vie norvégien Storebrand avait annoncé en juillet 2013 des mesures de désinvestissement du secteur du charbon. Et surtout, le leadership d'AXA a été de très courte durée. Car bien qu'un récent rapport du Asset Owners Disclosure Project déclarait même que « un seul [assureur] sur huit prend des mesures concrètes pour le désinvestissement des énergies fossiles, contre un fonds de pension sur quatre »²⁰, l'engagement d'AXA a très vite été dépassé par d'autres annonces de désinvestissement du charbon beaucoup plus ambitieuses et avec des impacts plus importants sur le climat. Un an et demi après la COP21, il est temps pour AXA de revoir à la hausse sa politique de désinvestissement du secteur du charbon et de pallier ses failles les plus importantes.



UN SEUIL DE DÉSINVESTISSEMENT BEAUCOUP TROP ÉLEVÉ

AXA s'est désinvesti des entreprises qui tirent plus de 50% de leur chiffre d'affaires du charbon. Si Scor reprenait en novembre 2015 ce seuil, CNP Assurances se montrait beaucoup plus ambitieux avec un taux de 25%²¹. De plus, **c'est un des premiers concurrents d'AXA sur la scène internationale, Allianz qui dépassait également l'engagement d'AXA en annonçant un désinvestissement des entreprises exposées à plus de 30% dans le charbon**, taux déjà adopté en juin 2015 par le plus gros investisseur public au monde, le Fonds de pension norvégien. Cette différence explique en partie la différence entre le montant désinvesti par Axa, 500 millions d'euros et celui par Allianz, 4 milliards d'euros²².

Ce seuil permet à AXA de continuer d'investir dans des entreprises qui loin de tourner la page du charbon prévoient la construction de nouvelles centrales à charbon. Un exemple, **le sud-coréen KEPCO qui tire 46% de ses revenus du charbon et échappe donc à l'exclusion d'AXA qui a réinvesti dans l'entreprise à hauteur de 90 millions de dollars en 2016²³. Les conséquences sont lourdes pour le climat : avec 14GW de nouvelle capacité charbon, KEPCO est la 11ème entreprise au monde à être impliquée dans le plus grand nombre de projets de centrales à charbon.**

De plus, c'est le pourcentage de génération d'électricité à partir de charbon qui devrait être retenu comme critère de référence pour les producteurs d'électricité (et non le chiffre d'affaires) car lui seul permet de refléter l'impact climatique réel. **Une fois de plus, le critère d'AXA est lourd de conséquences. Uniquement en Europe, AXA continue d'investir dans RWE, PGE et Enea qui certes, tirent moins de 30% de leur revenu du charbon, mais produisent plus de 60% de leur électricité à partir de charbon.**

Enfin, à un critère relatif fondé sur la part de charbon dans l'activité totale d'une entreprise devrait répondre un critère absolu fondé sur l'importance jouée par l'entreprise dans le marché du charbon au niveau international. Car aujourd'hui, même un seuil de 30% ne suffirait pas à toucher certains des plus gros producteurs de charbon au monde, comme Glencore, BHP Billiton et Anglo American. Les Amis de la Terre France préconisent avec leurs partenaires urgewald, BankTrack et Re : Common un seuil de 20 millions de tonnes de charbon produites ou consommées par an.

AXA SOUTIENT LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES CENTRALES À CHARBON

Et à l'heure actuelle, malgré ses positionnements en faveur de la lutte contre les changements climatiques, AXA continue de soutenir le développement de nouvelles centrales à charbon en investissant toujours dans des entreprises qui portent ces projets. **En 2016, AXA a investi au total plus de 246 millions d'euros dans les 120 entreprises les plus agressives en termes de développement de nouvelle**

capacité charbon dans les pays où cette énergie est aujourd'hui encore promue.

Aux Philippines, un pays qui souffre déjà grandement des conséquences des changements climatiques, AXA continue d'investir dans KEPCO, AES, Aboitiz et San Miguel qui y prévoient ensemble des centrales à charbon pour un total de 3824MW, soit plus d'un quart de la nouvelle capacité charbon totale prévue dans le pays. Pourtant comme dans de nombreux pays, construire de nouvelles centrales à charbon s'y fera au détriment des énergies renouvelables. Alors que le pays génère déjà 47% de son électricité à partir de charbon, contre seulement 24% à partir d'énergies renouvelables, construire de nouvelles centrales à charbon enfermerait encore plus les Philippines dans leur dépendance au charbon. **Que le pays décide de s'enfoncer dans cette direction ou de tirer à profit son énorme potentiel dans les renouvelables dépendra en grande partie de que décideront les investisseurs comme AXA.**

LES ACTIFS GÉRÉS POUR TIERS NON COUVERTS

AXA soutient la construction de nouvelles centrales à charbon au coeur même de l'Union européenne. En Pologne, AXA a investi, à plusieurs reprises depuis le 31 décembre 2015 et pour un total de 93 millions de dollars, dans des entreprises polonaises (PGE, Enea, Energa, Tauron) qui y développent de nouveaux projets charbon, en contradiction avec l'Accord de Paris mais aussi avec les engagements climatiques de l'Union européenne.

Car si ces entreprises génèrent toutes plus de 50% de leur électricité à partir de charbon, elles ne sont pas couvertes par l'engagement d'AXA qui ne s'applique qu'aux actifs gérés pour compte propre et non à ceux gérés pour compte tiers. AXA fait valoir qu'il ne peut imposer ses choix de gestion à ses clients, un argument peu recevable étant donné qu'AXA ne propose pas automatiquement l'application de sa politique de désinvestissement aux entités pour lesquelles il a des mandats de gestion. Et en 2016, l'ex-PDG d'AXA lui-même déclarait « la limite de la liberté individuelle c'est le respect de l'équilibre collectif. »²³

S'il faudra *in fine* conditionner la gestion pour compte tiers à ceux en accord avec les politiques de désinvestissement du groupe, AXA doit dès à présent et *a minima*, AXA appliquer sa politique à tous les actifs qu'il gère, et ne pas faire d'exception à moins d'apporter la preuve que cela résulte d'une demande explicite de ses clients.

¹⁹ <http://www.novethic.fr/empreinte-terre/climat/isr-rse/finance-et-climat-assurer-une-transition-ordonnee-vers-une-economie-decarbonee-143327.html>

²⁰ Asset Owners Disclosure Project, Global Climate 500 Index 2016, Insurance Sector Analysis, pp. 3f.

²¹ <http://www.argusdelassurance.com/acteurs/climat-humanis-et-cnp-assurances-levent-le-voile-sur-leurs-engagements.101034>

²² Contrairement à AXA qui a revendu l'intégralité des actifs désinvestis, Allianz décidait de ne vendre que ses actions d'une valeur de 225 millions d'euros et de ne pas renouveler des obligations d'un montant de 3,9 milliards d'euros. <http://www.dw.com/en/germanys-allianz-to-shed-investments-in-coal/a-18870370>

²³ <http://www.leparisien.fr/economie/business/special-cop21-un-monde-plus-chaud-de-4-degrees-sera-impossible-a-assurer-selon-le-pdg-d-axa-30-11-2015-5326047.php>





CONTACTEZ LUCIE PINSON
lucie.pinson@amisdelaterre.org
06 79 54 37 15

Un an et demi après la COP21, les sociétés d'assurance continuent d'aggraver la crise climatique en investissant et assurant les secteurs des énergies fossiles. Leur sursaut est urgent.

NOS DEMANDES

1. NE PLUS ASSURER DE NOUVEAUX PROJETS D'ÉNERGIES FOSSILES ;
2. SE DÉINVESTIR ET EXCLURE DE TOUS PRODUITS D'ASSURANCE LES ENTREPRISES QUI NE RESPECTENT PAS UN DES TROIS CRITÈRES SUIVANTS :
 - A. L'ENTREPRISE NE DÉVELOPPE PAS SES CAPACITÉS CHARBON EN CONSTRUISANT OU ACQUÉRANT DE NOUVEAUX PROJETS DE MINES, CENTRALES OU INFRASTRUCTURES LIÉES À LA VALORISATION DU CHARBON.
 - B. LE CHARBON REPRÉSENTE MOINS DE 30% DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ENTREPRISE MINIÈRE OU L'ENTREPRISE PRODUIT MOINS DE 30% DE SON ÉLECTRICITÉ TOTALE À PARTIR DE CENTRALES À CHARBON.
 - C. L'ENTREPRISE PRODUIT, CONSOMME, OU VEND MOINS DE 20 MILLIONS DE TONNES DE CHARBON PAR AN.
3. DEMANDER À LEURS AUTRES CLIENTS L'ADOPTION D'UNE STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION QUI PERMETTE UN ALIGNEMENT DE LEURS ACTIVITÉS AVEC UNE TRAJECTOIRE 1,5°C, ET UNE SORTIE RAPIDE DU SECTEUR DU CHARBON